



ENFANT : 6 MOIS À 17 ANS

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE – 2020-2021

REMARQUE : Vous devez rester dans les alentours de la clinique pendant 15 minutes après la vaccination

Nom de famille : _____ Prénom : _____ Genre : _____

Date de naissance : ____aaaa / mm / jj____ Âge : _____

Adresse : _____
Appartement/unité Rue Ville Code postal

Téléphone : Jour : () _____ Soir : () _____

Avez-vous une maladie chronique? (p. ex. diabète, ou maladie touchant le cœur, les poumons, le système immunitaire et/ou les reins, etc.) Non Oui Si oui, précisez : _____

Avez-vous des allergies? Non Oui Si oui, précisez : _____

J'ai lu les renseignements se rapportant au vaccin contre la grippe qui se trouvent au verso. J'ai eu la possibilité de poser des questions, et on y a répondu de façon satisfaisante. Je connais les avantages et les risques liés à ce vaccin. J'autorise le personnel de Santé publique Ottawa à administrer le vaccin contre la grippe.

Nom de famille du parent : _____ Prénom du parent : _____

Signature: X _____ Date : _____

À l'usage exclusif de la clinique

J'ai utilisé deux pièces d'identification et, en examinant les questions d'évaluation, j'ai conclu que le client ne présente aucune contre-indication et qu'il peut recevoir le vaccin contre la grippe.

IA ou IAA Initiales : _____
(encercler)

Vaccin :

Fluzone^{MD} Quadrivalent (VQI) : _____
Numéro de lot

FluLaval^{MD} Tetra (VQI) : _____
Numéro de lot

Seulement pour les enfants de 9 ans et plus:

Flucelvax^{MD} Quadrivalent (VQI): _____
Numéro de lot

Dose : 0,5 ml – voie intramusculaire

Point d'injection : Deltoïde gauche
Deltoïde droit
Cuisse gauche
Cuisse droite

Date et heure _____

IA/IAA Signature et Titre _____

Notes cliniques :

(Date et heure) _____

Signature/Titre : _____



Renseignements sur la grippe

L'influenza, communément appelée la « grippe », est une maladie respiratoire grave causée par un virus. Elle se transmet facilement par la toux et les éternuements de même que par le contact direct avec des surfaces contaminées par le virus de l'influenza. Bien que certains symptômes ressemblent à ceux d'un rhume, la grippe peut être beaucoup plus grave, causant de la fièvre, des frissons, de la toux, des maux de gorge ou de tête et des douleurs musculaires. Ces complications se rencontrent le plus fréquemment chez les jeunes enfants, les personnes âgées et celles qui souffrent de problèmes de santé chroniques.

Le vaccin contre la grippe

Le vaccin ne contient que de petites particules du virus de la grippe; *il ne peut vous transmettre la grippe.*

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) modifie chaque année le vaccin contre la grippe afin d'offrir une protection contre les souches qui devraient être en circulation dans le monde. Vous devez vous faire vacciner contre la grippe chaque année pour être protégé. Les vaccins quadrivalents contre la grippe de 2020/2021 (VQI) peuvent protéger contre quatre souches différentes : deux virus de la grippe A (A/H1N1 et A/H3N2) et deux virus de la grippe B.

L'efficacité du vaccin varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs, dont la mesure dans laquelle les souches composant le vaccin correspondent aux souches en circulation dans la collectivité, ainsi qu'à l'âge et la santé de la personne qui reçoit le vaccin. L'immunité est acquise deux semaines après l'administration du vaccin et peut durer six mois ou plus.

Le vaccin subventionné par le gouvernement est offert à toute personne âgée de six mois ou plus qui vit, travaille ou va à l'école en Ontario. Les enfants de moins de 9 ans qui n'ont jamais reçu le vaccin contre la grippe saisonnière doivent être vaccinés à deux reprises, à un intervalle d'au moins quatre semaines. Le vaccin est considéré comme sans danger et est recommandé chez les personnes enceintes ou qui allaitent.

Qui ne devrait pas se faire vacciner?

Les personnes suivantes ne devraient pas se faire vacciner :

- Enfants de moins de six mois;
- Personnes qui ont eu une réaction anaphylactique thimérosal (flacons multidoses seulement pour les vaccins **Flulaval Tetra**^{MD} et **Fluzone**^{MD} Quadrivalent) ***Des doses de vaccins Fluzone^{MD} sans thimérosal sont disponibles pour ceux qui souffrent d'une allergie (seringue préremplie)
- Personnes ayant déjà eu une réaction allergique (anaphylaxie) à une dose de vaccin contre la grippe;
- Personnes gravement malades, jusqu'à ce qu'elles se sentent mieux.
- Les personnes qui ont présenté un syndrome de Guillain-Barré (SGB) dans les 6 semaines suivant la vaccination.
 - Il faut sopeser le risque potentiel de récurrence du SGB associé à la vaccination antigrippale, le risque de SGB associé à l'infection grippale elle-même et les avantages de la vaccination antigrippale.

En plus des personnes mentionnées précédemment, les personnes suivantes ne recevront pas le vaccin à une clinique de Santé publique Ottawa et devront consulter leur médecin :

- Toute personne ayant eu le syndrome de Guillain-Barré dans les six semaines suivant l'administration d'un vaccin contre la grippe;
- Toute personne ayant des antécédents de syndrome oculorespiratoire grave, y compris des difficultés respiratoires ou une respiration sifflante, après avoir reçu le vaccin contre la grippe saisonnière;
- Toute personne ayant un trouble de saignement.

Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin?

La plupart des gens n'ont aucune réaction au vaccin. Les effets secondaires possibles, qui disparaissent après un à trois jours, comprennent les suivants :

- douleur, rougeur ou inflammation au point d'injection;
- fatigue/faiblesse;
- fièvre légère, maux de tête ou douleurs musculaires. Pour que ces symptômes se dissipent plus rapidement, il faut se reposer, boire beaucoup de liquides et prendre de l'acétaminophène (p. ex. Tylenol^{MC}).

Les effets secondaires graves et les réactions allergiques anaphylactiques sont très rares. Le syndrome oculorespiratoire (SOR) est un effet secondaire peu commun qui a été signalé dans le passé et dont les symptômes sont une rougeur de l'œil, un œdème facial, une toux, une respiration sifflante ou de la difficulté à respirer. Le syndrome de Guillain-Barré (SGB) est une maladie rare qui peut entraîner de la faiblesse et une paralysie des muscles. Il survient généralement à la suite d'une infection grippale, mais il peut survenir également, quoique rarement, à la suite d'une vaccination contre la grippe (1 cas sur 1 million de personnes vaccinées).

Révision : septembre 2020